



Arrondissement de
MANTES-LA-JOLIE
Canton de MEULAN

MAIRIE D'HARDRICOURT CAISSE DES ÉCOLES

COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE LA CAISSE DES ÉCOLES DU 19 NOVEMBRE 2009

MEMBRES PRÉSENTS :

M. André CASSAGNE, Président,

MMES Elizabeth LACHAISE, Fabienne RENAULT, MM DA SILVA Philippe, DANET Jean-Pierre
délégués du Conseil Municipal

Mmes JARRY Stéphanie, Frédérique PIAT, BACLE Véronique, VEYSSIÈRE Angélique, MM
Fernand KABORE, Thierry LEGENDRE membres élus,

ABSENTS EXCUSÉS : MMES Catherine LECOMTE, BOUCHER, Inspectrice d'académie, M.
Jacques VINCENT, délégué départemental de l'Éducation Nationale.

INVITÉS PRÉSENTS : MMES LEENARTS, CHAUVIN Valérie, directrice du groupe scolaire,
RIZZI, MAZEAU, M GUILBAULD, enseignants, MM François de GUYENRO, Denis RONDET,
secrétaire général.

SECRÉTAIRE : F. KABORE est élu secrétaire

I – COMPTE RENDU DU 10 MARS 2009

Les membres du comité n'ayant aucune remarque ni commentaire à formuler, le compte rendu
de l'assemblée du 10 mars 2009 est approuvé à l'unanimité.

II – PREPARATION FETE DE NOEL

Madame CHAUVIN informe le Comité que toutes les commandes concernant les sapins,
l'alimentation et les jouets sont soit déjà effectuées soit à la signature.

Madame CHAUVIN remercie M DANET Jean-Pierre sa participation à la fête de Noël 2008 et
à celle à Venir.

III - TELETHON 2009

Madame CHAUVIN informe qu'un lâcher de ballons, la vente de peluche et de gâteau sera mis
en place pour rassembler des dons pour le Telethon 2009. Les services de la mairie
s'occuperont de la fourniture des ballons, de la bouteille d'hélium, des cartons et du matériel
nécessaire à l'organisation de cet événement.

IV – PREVISION CLASSE DECOUVERTE

Monsieur le Président présente aux membres de la Caisse des Écoles le projet de classe
Européenne de Monsieur GUILBAUD, enseignant de la classe de CM2, et de Mme RIZZI,
enseignante de CM1, du 7 au 16 juin 2010 à Riddelesworth Hall (Angleterre).

L'organisme organisateur est la société CÔTÉ DÉCOUVERTE à Fontainebleau.

Le coût est de 810,00 € par élève sur la base de 42 élèves. Ce coût comprend le voyage en
autocar d'Hardricourt à Riddelesworth Hall, le voyage de retour, l'hébergement au centre

d'accueil en pension complète, l'animation et l'encadrement par trois animateurs BAFA, ainsi que l'ensemble des prestations définies au programme. A ce coût s'ajoutent les indemnités des enseignants 465,30 € et l'assurance annulation 1 360,80 €. Le coût est donc par enfant de : $((810€ \times 42) + 465,30 € + 1360,80 €)/42 = 853,48 €$.
Le séjour des enseignants est gratuit.

Considérant que l'Hadricurienne versera une participation de 19 046,10 € pour ce voyage

Monsieur le Président propose

- de voter la participation des familles pour les enfants à 400,00 € par élève,
- d'approuver le mode de paiement de la participation suivant : 7 versements de 57,14 € étalé de décembre à juillet,
- demande aux membres du comité de la Caisse des Écoles de l'autoriser à signer la convention avec la société CÔTÉ DÉCOUVERTE.

Les membres du comité de la Caisse des Écoles, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuvent les propositions ci-dessus.

IV –PROJET 2010 CONCERT EN PARTENARIAT AVEC L'ORCHESTRE DU SDIS

78

Madame CHAUVIN informe le comité qu'à l'occasion de la Fête des Prix 2010, l'équipe enseignant va mettre en place un projet pédagogique sur la musique. Pour ce faire, une convention avec l'orchestre du SDIS 78 sera mise en place, avec la désignation d'un professeur de musique. Ce professeur interviendra de la façon suivant :

- 2 séances de préparation avec les enseignants et la conseillère pédagogique
- 12 séances en classe avec les enfants et l'enseignant de chaque classe
- 2 répétitions générales avec l'orchestre du SDIS 78
- Le spectacle de la fête des Prix avec l'orchestre du SDIS 78

Ce projet sera plus approfondi que celui de la fête des prix 2008. Le coût de ce projet est d'environ 2000 €.

Mme VEYSSIÈRE demande si un coût aussi important ne pourrait pas servir à faire des sorties scolaires pour les enfants. Monsieur le Président répond qu'il est important pour les enfants de découvrir la musique.

VI –DIVERS

1- Elections des membres du Bureau :

Considérant les élections de Mmes BACLE, PIAT et M.LEGENDRE

Considérant qu'il convient d'élire un nouveau bureau

Après en avoir délibéré, les membres du Comité de la Caisse des Écoles, à l'unanimité, désignent le bureau suivant :

Secrétaire : F. KABORÉ

Secrétaire suppléant : T. LEGENDRE

Trésorier : P. DA SILVA

Trésorier suppléant : F. PIAT

2- Prochaine Réunion de la Caisse des Écoles

Mme LACHAISE fait remarquer qu'il n'y a eu que deux réunions de la Caisse des Ecoles cette année, elle propose de revenir à un rythme d'une réunion par trimestre. Monsieur le Président propose de planifier les réunions 2010 :

- Jeudi 18 février 2010
- Jeudi 06 mai 2010
- Jeudi 24 juin 2010
- Jeudi 09 septembre 2010
- Jeudi 14 octobre 2010
- Jeudi 09 décembre 2010

Séance levée à 23h00.